N° 1603 DIMANCHE 14 JUIN 1868 12me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées *avant midi* le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 13 JUIN 1868.

Bulletin politique.

Les articles 6, 7, 8, 9 et 10, qui sont les derniers du projet de loi sur les chemins vicinaux ont été adoptés par la Chambre des députés.

La création d'une caisse spéciale destinée à prêter aux communes les sommes nécessaires pour l'achèvement des chemins vicinaux a rencontré, dans la Chambre comme dans la presse une vive opposition.

« N'est-ce pas donc assez déjà des caisses de l'Etat, dit ce matin l'*Union*, et puisque les communes y viendront puiser d'elles-mêmes, pourquoi ne pas s'en contenter ?

« Au besoin, n'avait-on pas la Caisse des dépôts et consignations ? Celle qui va naître en sera l'annexe nécessaire : à quoi bon deux administrations, quand, avec quelques modifications et quelques accroissements d'attributions, une seule aurait largement suffi ?

« En réalité, si l'Etat garantit la caisse, ce sera l'Etat qui empruntera. Alors qu'il le fasse directement : la caisse est un intermédiaire inutile, et on sait combien coûtent les intermédiaires.

« Que si les communes veulent ou peuvent emprunter directement, que ne leur laisse-t-on faire leurs affaires elles-mêmes ? Etablissez des garanties : limitez la quotité des prêts et definissez les conditions que devront offrir les prêteurs. Mais, de grâce, que les communes soient libres de choisir ! Elles sont solvables, elles ne meurent point ; quand donc seront-elles traitées en personnes adultes ?

« Ah ! ce serait encore de la « décentralisation », et de la bonne, de la vraie, de la simple. Que ne l'essaie-t-on ? »

Dans la dernière séance du Corps législatif, M. le président Schneider a donné communication d'un projet de loi portant abrogation de l'article 1781 du Code Napoléon, lequel stipule que le maître ou le patron est cru sur son affirmation pour la quotité des gages et pour le paiement des salaires, tandis que le serviteur ou l'ouvrier ne l'est pas.

On nous mande de Paris que la nouvelle de l'assassinat du prince régnant de Serbie a produit une très-vive sensation dans le monde politique. En dehors des circonstances du crime jusqu'à présent imparfaitement connues, on s'inquiète des conséquences qu'il peut entraîner, non-seulement dans le pays, mais par rapport à la question d'Orient elle-même. Il est à craindre, en effet, que les meneurs qui ont fait pendant un certain temps de la Serbie le centre de leurs opérations en vue d'un affaiblissement et d'un démembrement de l'empire d'Orient, ne cherchent à profiter de cet événement pour poursuivre leurs desseins.

C'est sans doute afin d'y faire obstacle qu'un gouvernement provisoire a été organisé immédiatement et la ville de Belgrade mise en état de siége. Les hommes du gouvernement auront ainsi devant eux le temps nécessaire pour parer aux éventualités.

Le prince Michel avait 43 ans ; il laisse pour héritier un fils adoptif à peine âgé de 14 ans et dont les titres à la couronne sont contestables. Les compétiteurs ne vont pas manquer. Ils se produisent déjà, d'après ce que rapportent des correspondances de Serbie. Le cadavre du prince tombant sous les balles des trois meurtriers ; le souvenir des troubles souvent ensanglantés, qui entourèrent les règnes précédents ; une situation violente, un avenir plein d'incertitudes : rien n'arrête les convoiteurs de trônes.

On dit que, dans le but de s'unir avec le Montenegro, les Serbes pourraient proclamer le prince Nicolas Petrowitch, qui règne à Cettingne. Quant au représentant de l'ancienne dynastie, le prince Karageorgewitch, il aurait des chances d'election ; mais on lui reproche d'être dévoué à la Turquie.

Quant au mobile de l'attentat du 10 juin, les versions sont contradictoires. D'après certaines dépêches, le meurtre du prince serait un acte de vengeance excercé par le père et les deux frères d'une fille de race noble, Marie Radovanowitch, que le prince, séparé judiciairement de sa femme, laquelle résidé en France, aurait promis d'épouser. Mis en demeure de remplir cet engagement il s'y serait refusé d'abord par des objections dilatoires, puis par une déclaration absolue. Alors la jeune fille aurait armé le bras de son père et de ses frères contre le prince Michel.

Nous donnons, bien entendu, cette version sous toute réserve et sous le bénéfice des informations qui ne peuvent tarder d'être envoyées de Belgrade.

Il y a quelques jours, le Pape a personnellement célébré le mariage du comte de Caserte, prince de Bourbon et frère de François II, avec Antoinette de Bourbon, comtesse de Trapani. Après avoir béni les deux époux, l'Espagne si dévouée au Saint-Siége et la reine Isabelle, le Saint-Père a déclaré « qu'il n'éprouvait aucune difficulté à bénir aussi l'Italie, patrie du couple qu'il venait de marier et qu'en le faisant, il exprimait le vœu qu'elle rentre bientôt dans la droite voie, dans la voie de la religion et de la justice dont elle s'est éloignée si malheureusement sous le regime qui pèse sur elle. »

J. REBOUX.

Une tentative pour organiser l'exportation.

Nous ouvrons volontiers nos colonnes aux réflexions suivantes sur la nécessité d'une action collective pour créer, au dehors, de nouveaux débouchés à l'industrie française. Ces observations nous paraissent fort judicieuses et trouveront de nombreux échos dans nos centres manufacturiers, où elles ont été développées plusieurs fois déjà par des plumes plus autorisées que la nôtre.

« Laissant de côté, écrit un négociant établi en Angleterre, les discussions sur les deux systèmes économiques entre lesquels les opinions du pays sont divisées, — discussions rendues, il faut bien le reconnaître, souvent stériles par trop d'ardeur de part et d'autre. — je voudrais attirer les regards vers un terrain neutre sur lequel protectionnistes et libres-échangistes ne sauraient craindre de se rencontrer et vers lequel les efforts communs devraient tendre, puisqu'il s'agit de créer à l'industrie cotonnière des débouchés en dehors de son marché intérieur.

« Douée d'aptitudes variées, ayant à sa portée une main d'œuvre intelligente et facile, la France peut être placée en première ligne comme pays industriel.

« Mais il y a un fait remarquable, c'est que, tandis que l'industrie, dans ces dernières années surtout, a fait des progrés merveilleux, qui tendent chaque jour à mettre nos établissements dans les meilleures conditions comme rapidité de production, le commerce français est resté beaucoup plus stationnaire en ce qui touche la recherche des débouchés de l'exportation.

« L'industrie française, en élargissant sa production par l'amélioration de son outillage, ne saurait cependant prospérer si les moyens d'écouler ses produits ne lui viennent pas en aide.

« La consommation intérieure de la France, importante, sans doute, et destinée, nous le croyons, à grandir encore par le développement de la richesse du pays, a droit à tous nos soins ; mais, avec l'outillage mecanique, la production a besoin d'une clientèle plus large qui lui permette de produire en plus grande quantité, et cette clientèle ne peut lui venir que par les débouchés exterieurs que le commerce a pour mission de découvrir.

« L'organisation commerciale, qui fait défaut en France, ne saurait toutefois être improvisée.

« L'industrie peut rapidement se transformer. Le commerce, au contraire, a besoin de temps pour se créer des relations et se mettre en position d'apporter à l'industrie les renseignements qui lui manquent pour l'adapter aux besoins étrangers, car ce qui fait défaut, c'est d'abord la connaissance des articles les plus propres à trouver preneur dans les diverses régions commerciales. On ne saurait aspirer à vendre aux differentes consommations du monde sans être préalablement mis en mesure d'y satisfaire.

« La France voit venir les étrangers à elle, pour tous les articles de goût, mais les articles de grande consommation y sont délaissés par le commerce étranger, et c'est cependant dans ces fabrications, moins sujettes aux caprices de la mode, plus constantes, par conséquent, que l'industriel trouve des avantages et arrive à diminuer son coût de production, qui ne dépend pas simplement des conditions physiques dans lesquelles l'industrie se trouve, mais de ses débouchés ; car il est élementaire que, plus un établissement produit d'articles similaires par masses considérables, plus il diminue ses frais et le prix de revient de ces articles.

« De deux établissements dans une position identique, celui qui possède une clientèle sommerciale lui assurant au dehors plusieurs consommateurs d'articles courants, aura toujours l'avantage sur celui qui se sera exclusivement livré à l'approvisionnement du marché intérieur et, par conséquent, qui n'aura qu'une classe de consommateurs à desservir.

« En signalant le mal, nous voudrions pouvoir assigner le remède. Mais là où un travail d'initiative est nécessaire, quand il faut ouvrir des voies nouvelles dont les ramifications sont aussi multiples que dans les circonstances actuelles, les efforts individuelles ne sont pas suffisants. Ce n'est que dans une action collective et basée sur le travail intelligent et persévérant, que des résultats peuvent être obtenus. C'est en s'inspirant du but à poursuivre en commun et à l'aide d'une organisation commerciale qui mette les producteurs en contact avec le dehors, que les efforts individuels pourront contribuer efficacement à ouvrir de nouveaux chemins.

« C'est à cette union que nous faisons appel de tous nos vœux, convaincus qu'elle serait féconde pour l'avenir. »

(*Industriel alsacien.*)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Paris 12 juin.

Il y a trois ou quatre ans il eût suffi d'une allumette pour mettre le feu à l'Europe; aujourd'hui l'Europe est d'humeur plus pacifique, car les coups de révolvers tirés à Belgrade n'auront probablement que des consequences locales. Quant à la cause du crime, selon les uns c'est une vengeance particulière, selon les autres c'est une manœuvre politique. La vérité, probablement ne se dégagera que plus tard.

M. de Bismark, malade, va prendre un congé de plusieurs semaines. Le rôle de cet homme d'Etat est trop important dans les affaires générales de l'Europe pour que sa retraite même momentanée ne surprenne l'opinion publique. Il y a en Prusse, aussi bien qu'en France, deux partis toujours en lutte, l'un voulant la paix, l'autre voulant la guerre. M. de Bismark est pour la

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 14 JUIN 1868.

— 19 —

LE JEUNE DOCTEUR

SECONDE PARTIE.

VIII

(*Suite. — Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *du 12 juin 1868.*

Les paroles de Françoise avaient sans doute profondément ému le jeune docteur, car son visage était pâle et ses membres étaient agités d'un tremblement nerveux. Il resta quelques instants silencieux ; puis il leva lentement la tête et dit d'un ton triste :

— Ne pleurez pas, chère sœur ; ne m'ôtez pas, je vous en prie, le courage qui m'est nécessaire pour accepter un sort aussi amer. Je le reconnais, Françoise, ce que vous dites, je le savais. Forcé par le devoir, je m'efforçais de rendre le sacrifice moins cruel pour moi-même. Oui, j'ai aimé Adeline, et je l'aime encore ! Moi également, je m'effraie et je tremble à l'idée que mon mariage lui brisera le cœur; mais que faire, ô Françoise? Conseillez-moi, si vous pouvez.

— Refusez la main de Constance.

— Je ne puis refuser la main de Constance, ma sœur. Oh ! si cela m'eût été possible, je n'aurais pas hésité un instant à prendre une resolution. Ce mariage doit sauver notre mère de l'abaissement, me donner les moyens d'adoucir et de rendre heureux les vieux jours de notre père, et de vous assurer, ma bonne et chère Françoise, un sort convenable sur la terre. Si je refuse, alors nous retombons pour toujours dans l'état de gêne que notre mère et le grand-père déplorent déjà depuis si longtemps...

— Mais que vous fait cela, Adolphe, si c'est pour nous un bonheur de souffrir pour vous ! interrompit la jeune fille.

— Je connais l'immensité de votre amour pour moi, répondit Adolphe, et je ne doute pas que ma mère et grand-père ne renoncent de nouveau au sort qui leur sourit, si j'en manifeste le désir. Ai-je bien le droit de rendre malheureux notre mère, notre grand-père et vous, pour conserver un espoir dont la réalisation est devenue impossible.

Françoise paraissait vaincue ; elle ne répondit pas. L'idée d'un mariage de son frère avec Constance la remplissait de désespoir. De nouvelles larmes s'échappèrent de ses yeux.

— Maleureuse Adeline ! sanglota-t-elle; pauvre agneau qui doit être sacrifié ! O mon frère, s'il n'en peut être autrement, hâtez votre mariage, je vous en prie ! Partons bien vite d'ici. Je ne veux pas entendre sonner le glas funebre decelle qui nous a si fidèlement et si ardemment aimés ; je ne veux pas accompagner son cercueil jusqu'à la tombe que le sort lui aura ouverte par vos mains !

Cette plainte, prononcée avec l'accent de la plus profonde douleur, arracha au jeune homme un cri d'angoisse et il se tordit convulsivement les bras en disant d'une voix sombre :

— Le glas funebre ! son cercueil !... O mon Dieu ! quelle épreuve ! Et n'avoir pas à choisir : tristesse, malheur, désespoir de tous côtés... Que faire, ma sœur chérie, que faire ?

Cette question resta sans réponse ; un silence complet régna pendant quelque temps dans l'appartement. La jeune fille gardait les mains sur ses yeux pour retenir ses larmes. Le jeune homme, anéanti, regardait le sol d'un air égaré.

Ils étaient tellement absorbés dans leurs amères pensées, qu'ils n'entendirent pas le bruit d'une voiture qui venait de s'arrêter devant la porte, à peine, lorsqu'une voix éclatante retentit dans le corridor, — une voix qui frappa le jeune homme de surprise, — celui-ci se leva pour dre précipitamment à sa sœur :

— Françoise, essuyez vos larme. Il me semble que c'est M. Van Horst que j'entends. Vous savez bien, le monsieur du château qui fumait toujours. Il veut me parler sans doute...

La jeune fille se disposait à quitter le cabinet, lorsque, voyant que la pore s'entr'ouvrait déjà, elle se retira verse coin le plus reculé de la chambre où elle tâcha de se cacher dans l'embrasure d'une fenêtre.

La porte s'ouvrit entièrement, et M. Van Horst entra joyeusement dans la chambre ; ses joues portaient la couleur de la santé, ses yeux brillaient de courage et de plaisir, et ses muscles indiquaient une grande force physique. Ceux qui l'avaient connu pâle et maigre auraient eu peine à le reconnaître.

— Ah ! mon bon, mon cher docteur, je sens battre mon cœur de joie et de reconnaissance ! Vous me regardez avec étonnement ? La santé qui m'est rendue est votre ouvrage ; oui, votre ouvrage, à vous seul. C'est à vous que je dois la vie ; et, si je l'oubliais jamais, je me reprocherais une pareille ingratitude comme un grand crime.

— Je rends grâce à Dieu de m'avoir accordé la faveur de vous donner quelques bons conseils, répondit Adolphe d'un air distrait ; mais je le remercie encore plus, monsieur Van Horst, parce qu'il vous a donné la volonté de suivre ces conseils. C'est à votre propre force d'esprit que vous devez votre santé.

— Toujours également modeste ! repondit M. Van Horst. Il y a là dans votre cerveau, Adolphe, un génie puissant pour la guérison des maladies humaines, n'en doutez pas.

Adolphe balbutia quelques excuses, puis il garda le silence.

— Mais, dites-moi, mon cher docteur, n'avez-vous jamais senti qu'un village est une scène beaucoup trop étroite pour un homme comme vous ? Les désir de demeurer dans une grande ville ne vous est-il jamais venu ?

Adolphe secoua la tête avec abattement.

Touchée par les paroles de M. Van Horst, Françoise s'était insensiblement rapprochée. Quoique ses yeux portassent encore la trace de ses larmes, un sourire où se lisaient à la fois la joie et l'inquiétude illuminait son visage, et son regard paraissait supplier M. Van Horst de redoubler d'efforts.

— N'est ce pas, ma belle demoiselle, dit-il, votre frère devrait aller demeurer à Anvers ? C'est si triste d'user sa vie dans un village, quand on est né pour briller dans une grande ville !

Françoise garda également le silence.

— Mais qu'avez vous tous les deux ? s'écria M. Van Horst étonné. Si je ne me trompe pas, ma jolie demoiselle, vous avez pleuré. Votre frère écoute à peine ce que je lui dis ; qu'est-il arrivé ici ? Pardonnez moi mon indiscrétion ; mais cela me fait peine de voir souffrir celui qui m'a sauvé la vie.

Françoise répondit à voix basse :

— Mon pauvre frère a du chagrin parce qu'il ne peut pas aller demeurer en ville.

Le jeune homme tremblait et essayait par ses gestes de retenir les paroles sur les lèvres de sa sœur ; mais Françoise, n'ayant plus devant les yeux que le triste sort d'Adeline, ne fit point attention aux gestes de son frère, et poursuivit :

— Voyez-vous, monsieur, le docteur, notre cousin d'en face, est devenu l'ennemi de mon frère ; cela rend la vie amère à Adolphe et nous cause à tous un chagrin continuel. Nous ne sommes pas heureux.

M. Van Horst se frotta les mains avec joie, prévoyant que l'accomplissement de son désir rencontrerait moins d'obstacles qu'il ne l'avait cru d'abord.